



***Webinaire Net-entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes
Accompagnement de la Fonction Publique à la Déclaration Sociale Nominative***

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) doit s'appliquer à l'ensemble de la Fonction Publique au plus tard au 1^{er} janvier 2022. 5,6 millions d'agents de la Fonction Publique sont concernés. Pour accompagner les agents dans cette transformation, le Groupement d'Intérêt Public pour la Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS) organise de nouvelles « Rencontres Extra » dans toutes les régions, animées par les organismes de protection sociale des territoires fédérés au sein des comités régionaux Net-entreprises.

La DSN adresse en un seul flux de données à chaque organisme de protection sociale les informations dont ils ont besoin à partir de la paie. Cette référence unique sécurise et fiabilise les droits des agents qui en découlent.

Pour informer et former à cette transition, le **webinaire en région Auvergne-Rhône-Alpes aura lieu le mardi 1^{er} juin 2021 à 13h30, sous l'égide du Comité régional « Rhône-Alpes » animé par Christiane GOULOUZELLE représentant l'Agirc-Arrco, et en coordination avec le Comité régional « Auvergne » animé par Marie-Josée GOMBERT, de l'Urssaf Auvergne.**

Il sera organisé en direct, afin de permettre à chacun de partager les bonnes pratiques en lien avec la DSN.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire à ce lien :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=oXS2Epc0l0m0qypAvw5ROWc9fBqPVXZKizP1wYv7PJRUQjBFS01TVjNZR1IxSUxLSjIHSjhVWjBPRy4u&wdLOR=cADAE651-4A6A-4289-AA1A-FAC1EAE962CC>

Après des webinaires en mars dernier autour des fondamentaux de la DSN ayant réuni plus de 5 000 participants, dont près de 800 en région Auvergne-Rhône-Alpes, et permis de répondre à 200 questions, ces nouveaux rendez-vous se tiendront autour de la thématique « Entrez en DSN », pour partager des conseils pratiques et opérationnels, afin de faciliter et d'accélérer la prise en main de la DSN par les Fonctions Publiques.

Ces rencontres virtuelles seront ainsi l'occasion d'échanger en direct avec les partenaires de la DSN en région et d'apporter au plus près de leurs réalités quotidiennes des réponses aux collectivités, hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux. Le Comité Net-entreprises de la région Rhône-Alpes accompagne les employeurs depuis 2007 (et en mode partenariat depuis 1998). Il se compose des organismes de protection sociale suivants : **l'Agirc-Arrco (l'AG2R la Mondiale, Apicil, Klesia, Malakoff- Humanis et Pro-BTP), la Carsat, le Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP), les huit CPAM (Ain, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Isère, Loire, Rhône et Savoie), la Fédération**

Française de l'Assurance (FFA), la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), les MSA, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et l'Urssaf Rhône-Alpes.

« Alors que l'échéance finale pour entrer en DSN approche, il est très important que les employeurs de la Fonction Publique se préparent dès maintenant à la prise en main de la DSN. Les Rencontres Extra leur sont dédiées, et visent à leur apporter des clés et des conseils pratiques, notamment via les échanges avec leurs pairs », rappellent les animatrices du Comité régional Net-entreprises.

« L'ensemble des actions que nous mettons en œuvre depuis 2020, qu'il s'agisse de webinaires, de formations ou de communications, doit permettre d'accompagner chaque employeur de la Fonction Publique dans son entrée en DSN, dans une vraie relation de service, mais aussi de faire en sorte que leurs DSN comportent le moins d'anomalies possibles pour leur traitement par les partenaires de la protection sociale », ajoute Christiane GOULOUZELLE, animatrice du Comité régional « Rhône-Alpes ».

Tous les acteurs régionaux de la DSN seront aux côtés des Centres de Gestion (CDG), des délégations régionales du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et des interlocuteurs locaux de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour accompagner ce passage à la Déclaration Sociale Nominative.

Le replay du webinaire sera mis à disposition à l'issue de la session sur le site [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr).



Contact presse

GIP-MDS
[Marie-Amélie Roguet](#)
07 86 28 97 90

Equancy&Co
[Pierre Marié](#)
06 09 46 88 93

À propos du GIP-MDS

Créé par les organismes de protection sociale pour mutualiser leurs moyens et expertises en matière de dématérialisation, le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée via [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr).

Fort du succès de [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative (DSN) et du prélèvement à la source (PAS).

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).